

La prime de l'indécence

*Lettre ouverte d'un administrateur
aux membres du CA de l'Université de Strasbourg
(Le 3 juillet 2013)*

Chères et chers collègues,

C'est sous le coup d'une profonde indignation que j'ai été conduit ce jour à quitter la séance du conseil d'administration, et ce, juste avant le vote des administrateurs sur les primes pour charges administratives, et après avoir entendu les arguments du vice-président Ressources humaines et du président lui-même visant à obtenir le maintien des primes des vice-présidents à un montant de 11 459,48 euros.

Je tiens à expliquer posément et par écrit les raisons de ma vive protestation que je n'ai pu que formuler partiellement avant de quitter la séance. Je précise que mon argumentaire ne repose en rien sur une mise en cause du mérite de nos VP ou de leur engagement au service de notre université.

Sur la forme, j'ai été gêné par le fait que ce soit une fois de plus le vice-président Ressources humaines en personne qui présente et défend ce point devant les administrateurs, même si la politique des primes relève bien de ses attributions. Pour des raisons de convenance, il aurait été certainement plus approprié que le président présente et défend seul ce point de l'ordre du jour, n'étant pas lui-même concerné par les primes en question.

Sur le fond, ce sont trois raisons principales qui ont continument justifié l'opposition des élus Agir Ensemble, puis des élus Responsabilité-Démocratie-Collégialité, au maintien des primes des VP à un tel montant ainsi que leur demande de les ramener à leur montant initial de l'année 2010, où elles étaient limitées à un peu plus de 9000 euros.

Il faut tout d'abord rappeler l'indignation qu'avait suscitée, lors de la précédente mandature, l'augmentation de plus de 2000 euros de la prime des VP dans un contexte financier déjà très contraint. Aux yeux de beaucoup, cette mesure avait frôlé l'inconvenance, sinon l'indécence.

Il faut ensuite nous remettre en mémoire que peu de temps après son élection, à l'occasion du Congrès de janvier 2013, notre président s'était engagé à reconsidérer le montant de ces primes afin de les revoir à la baisse, et ce au nom d'une répartition équitable des efforts. Justifier aujourd'hui le montant élevé des primes des VP par l'argument d'une baisse de l'enveloppe globale des primes est intenable, surtout au moment où le référentiel d'activité appliqué aux enseignants et enseignants-chercheurs subit une baisse importante.

C'est enfin une considération d'ensemble sur les efforts consentis par tous les personnels de notre université dans un contexte d'économies drastiques, qui justifiait pleinement de demander aussi aux VP de participer à cet effort collectif.

J'ajoute encore trois considérations, à titre personnel, mais bien en tant qu' élu au Conseil d'administration.

Au nom des personnels que je représente dans notre instance délibérative, je me dois de rendre compte et de traduire dans celle-ci les graves problèmes que posent aux enseignants et aux enseignants-chercheurs les réductions de moyens en tous genres qu'ils subissent depuis plusieurs années : baisses de leur revenus en raison en particulier de la forte réduction des heures complémentaires, charges de travail de plus en plus lourdes, réduction des crédits aux laboratoires, conditions de travail dégradées, souffrance au travail, etc. Je ne pense pas que l'équipe présidentielle ait aujourd'hui pleinement conscience des difficultés que doivent affronter les personnels de notre université, ni des efforts et contraintes auxquels ils sont soumis dans leur vie professionnelle. Est-il alors acceptable que les vice-présidents s'exemptent de la moindre contribution à l'effort général?

Il faut ensuite souligner le signal et le symbole négatifs qui sont envoyés par la présidence aux personnels les plus précaires de notre université. Une prime équivalant quasiment à 10 SMIC dans un contexte de crise économique grave frôle l'indécence. Surtout quand on veut bien considérer que les VP bénéficient d'une décharge - pleinement justifiée - des deux tiers de leur service, ce qui a aussi un coût pour notre établissement. Il faut admettre que le cumul décharge+prime est alors particulièrement conséquent.

Enfin, si l'on observe les rapports des différentes primes entre elles, celles de VP délégués et des doyens (6624 euros + une décharge de 50%) paraissent tout à fait raisonnables au regard des charges qui pèsent sur eux. Est-il justifié que celles des VP approchent du double de celles-ci? N'était-il pas juste qu'elles soient, par exemple, d'un tiers supérieur à celles de leurs collègues?

Certes, on conviendra qu'une économie de 20 000 euros est symbolique. Mais ce peut être la dotation annuelle en crédits d'un laboratoire. Et pour certains personnels de notre université, 200 euros par mois, ce peut être une somme importante.

Pour toutes ces raisons, je déplore profondément la décision de notre CA de ne pas revenir à un montant raisonnable pour les primes des vice-présidents. Même si, évidemment, je respecte les résultats d'un vote démocratique.*

Veillez croire, chères et chers collègues, en l'assurance de mon dévouement au service des personnels de notre université, et de mon engagement pour défendre et promouvoir des principes d'équité et de solidarité, ainsi qu'une certaine éthique de la responsabilité qui gagneraient à être davantage partagés.

Pascal Maillard,
Elu au collège B du Conseil d'administration

** Résultats du vote : 7 contre (6 élus RDC + UNEF), 2 abstentions (1 élu RDC et une personnalité extérieure), 17 pour.*